

SOMMAIRE

EDITORIAL 1

PRATIQUES AGROFORESTIERES 2

POINT DE VUE 5

ARI-ACTU 8

ECHOS 9



EDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs

En Afrique et plus particulièrement au Sahel, l'agroforesterie a longtemps existé, vu que nous avons pour la majeure partie des paysans agropasteurs, qui associaient l'agriculture à l'élevage et la foresterie. Ainsi, il est facile de remarquer l'existence de plusieurs approches dans la pratique de l'agroforesterie, notamment la RNA.

Au Sénégal, il existe une multitude d'approches pour la mise en œuvre de la régénération naturelle assistée. Cependant, la mise à l'échelle se heurte à un déficit de communication sur ces pratiques locales, combiné à un cadre juridique et institutionnel présentant des limites quant à la prise en compte des pratiques locales d'agroforesterie.

Ainsi cette mise à l'échelle reste tributaire d'une mise en relation des différentes approches, accompagnée d'une stratégie de communication efficace au niveau communautaire avec la participation des radios locales, mais aussi au niveau nationale pour interpeler les décideurs politiques à prendre en compte les pratiques locales d'agroforesterie comme la RNA dans les stratégies nationales en faveur de la gestion des ressources naturelles.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le bulletin « Arbre et culture », en partageant avec vous les expériences réussies de régénération naturelle assistée. Cette publication qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative pour le Reverdissement de l'Afrique (ARI) cherche à promouvoir le partage et la diffusion des bonnes pratiques agroforestières.

Ce troisième numéro vient contribuer à la réflexion sur la mise à l'échelle des pratiques agroforestières, en partageant d'avantage sur les expériences locales mises en œuvre par des communautés et aussi des paysans leaders au sein de leurs localités.

Ainsi, dans sa rubrique « Pratiques Agroforestières », il présente l'expérience du village de Kanka, où World Vision a appuyé les paysans à se lancer dans la RNA. Dans cette même rubrique, Dame Diop, un paysan leader de Khadre SY partage son expérience dans le reverdissement.

Dans la rubrique « Point de vue », la parole est donnée à Monsieur Oumar Diaw, Conseiller technique au Ministère de l'Environnement et du Développement durable. Il donne la situation du Sénégal, ainsi que les actions mises en œuvre sur le plan politique et institutionnel pour la promotion des bonnes pratiques agroforestières.

Toujours dans la dernière partie de ce bulletin, il est exposé les principales activités du programme ARI au Sénégal ainsi que les événements passés ou à venir et ayant trait à l'agroforesterie et la gestion des ressources naturelles de manière générale.

Bonne lecture

World vision introduit la RNA à Kanka



Le village de Kanka est situé dans la communauté rurale de Touba Mbéla département de Birkelane, dans la région de Kaffrine.

Depuis 2007, l'ONG World Vision, en partenariat avec le service des Eaux et Forêts et l'ANCAR, initie les agriculteurs du village de Kanka à la régénération naturelle assistée (RNA) afin de reconstituer le couvert végétal. Depuis lors à Kanka, la RNA est pratiquée par la plupart des agriculteurs du village. Au début de l'expérience, les paysans leaders ont été les premiers à adhérer à la pratique. Et c'est par la suite des résultats probants obtenus par ces paysans leaders, que les autres ont adopté la technique.

Démarche

Le processus a démarré en 2008 par des visites d'échanges à Bandia, Bambey, Mékhé et Thieytou, à l'intention des paysans leaders. En 2010, ces derniers ont aussi bénéficié d'un voyage d'étude de trois semaines au Niger pour voir les réalisations en matière de RNA dans la sous-région. En plus de ces visites, les agriculteurs ont bénéficié de sessions de renforcement de capacités à travers une formation de deux jours sur les techniques d'élagage, organisé par World Vision, le service des Eaux et Forêts et l'ANCAR.

Par la suite, les initiateurs proposaient aux paysans de protéger au moins 25 arbres par hectare avec un écartement de 15 mètres toutes espèces confondues, de confectionner une cuvette autour de chaque arbre protégé et de nettoyer sur un rayon de 10m autour de chaque arbre. Plusieurs espèces forestières furent ainsi valorisées comme le Sidem (*Zizyphus mauritiana*), le Dimb (*Cordyla pinnata*), le Soump (*Balanites aegyptiaca*), le Baobab (*Adansonia digitata*), le Kadd (*Faidherbia albida*), etc.

Pour les motiver, World Vision a procédé à la distribution de vivres PAM aux paysans qui acceptaient d'intégrer le processus. Ils recevaient également du matériels comme des « coupe-coupe » et de la peinture pour leur permettre d'effectuer la taille d'entretien sur les arbres sélectionnés au moins une fois par an, mais aussi le marquage des arbres à la peinture afin de matérialiser de façon apparente leur statut d'espèces protégées.

Parallèlement aux activités de RNA, les populations de Kanka s'investissaient également au reboisement. En effet, avec l'appui de World Vision et du service des Eaux et Forêts, une pépinière communautaire a été créée pour la production de plants. Celle-ci polarise vingt villages et les espèces produites sont le *Prosopis juliflora*, *Acacia Senegal*, le *Parkinsonia aculeata* et le *Jatropha curcas*.

De plus, une convention locale a été mise en place en 2011 par délibération de la communauté rurale pour permettre une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles. Cependant, il faut noter que depuis sa mise en place, cette convention locale n'a pas connu un début d'exécution. Selon les populations, cette léthargie s'explique par le fait que les mesures d'accompagnement qui devaient sous tendre sa mise en œuvre n'ont pas suivi. Les comités de lutte contre les feux de brousse existant n'ont pas été redynamisés et les promesses de dotation de la communauté rurale en équipement faites par le service des Eaux et Forêts n'ont pas été tenues.

Malgré tout, actuellement, la pratique de la RNA s'est généralisée dans toute la communauté rurale de Touba Mbéla et elles sont bien prises en charge par l'ensemble des parties prenantes.

Ainsi, le service des Eaux et Forêts et l'ANCAR assurent l'encadrement technique et World Vision apporte un appui financier et matériel à la réalisation des activités de gestion des ressources naturelles.

La communauté rurale pour sa part assure l'affectation des terres, apporte un appui logistique pour la réalisation de certaines activités (production de plants en pépinière, transport de plants...).

S'agissant de la tenure foncière, il est établi que quiconque adhère à cette expérience peut pratiquer la RNA sur sa propre parcelle ou sur une parcelle prêtée. Cependant, depuis que cette expérience est mise en œuvre dans cette zone, il n'a pas été signalé la réalisation de la RNA sur une parcelle communautaire.

Impacts

La pratique de la RNA a eu des impacts non négligeables. D'abord sur le plan écologique, il a été noté une forte régénération de la forêt, un tapis herbacé abondant, des sols qui ont retrouvé leur fertilité, le retour de certaines espèces de fauniques et d'avifaune. Il a été constaté que les rendements des cultures ont nettement augmenté du fait de l'amélioration de la fertilité des sols. Par exemple, les rendements en mil qui étaient en moyenne d'1 tonne à l'hectare passent à 1,5 tonne à l'hectare. Il faut noter aussi l'abondance des pâturages qui influe positivement sur la santé animale et une disponibilité de lait durant une bonne partie de l'année.

Les impacts écologiques et économiques combinés ont contribué à rendre la vie plus agréable au niveau des villages. Certains jeunes qui étaient tentés par l'exode rural se sont résolus finalement à rester dans leurs villages pour exploiter les terres de leurs ancêtres.

Contraintes

Malgré ses énormes avantages sur la vie des populations de la communauté de Kanka, la pratique de la RNA reste confrontée à un certain nombre de contraintes.

En effet, sur le plan technique, il a été noté au démarrage de l'expérience des difficultés chez les agriculteurs à réaliser la taille d'entretien sur les arbres protégés. La plupart des paysans ignoraient les techniques d'élagage. Et pour palier à cette situation, une session de formation

sur les techniques d'élagage a été organisée à l'intention des populations.

Au niveau organisationnel, l'absence d'un cadre fédérateur de tous les paysans ayant adopté cette expérience a été déplorée. Au niveau de la communauté rurale, il a été noté une certaine léthargie dans la mise en application de la convention locale élaborée dans la perspective de réguler l'accès aux ressources. A ce jour, aucune solution n'a été encore envisagée afin de palier à ces insuffisances.

Sur le plan institutionnel, les populations déplorent l'interdiction de couper les arbres qu'elles ont protégés. Ce qui constitue une source de démotivation pour certains. A ce titre, elles préconisent une révision du code forestier pour revoir le statut des arbres qu'elles ont eu à protéger.

De plus, il faut signaler le caractère réfractaire de certains agriculteurs qui pensent qu'ils risquent d'être expropriés de leurs terres en y pratiquant la RNA. A ce titre, des séances de sensibilisation initiées par le service des Eaux et Forêts et World Vision ont permis finalement de convaincre les plus sceptiques du bien-fondé de l'adoption de cette méthode de régénération des ressources forestières.

Enfin, il est à signaler le problème des animaux en divagation et des feux de brousse dans les parcelles en régénération naturelle assistée. Un comité de lutte a été mis en place dans chaque village. Cependant, du fait de leur déficit en équipement, ils ne peuvent s'acquitter de leur mission.



Dame Diop, un passionné du reverdissement



Dame DIOP est un militant farouche du reverdissement et de la protection des ressources forestières. Ce quinquagénaire marié à deux épouses et père de 7 enfants est un paysan leader dans la pratique et la vulgarisation de l'agroforesterie, notamment la RNA. Il est originaire du village de Khatre SY dans la communauté rurale de Mbayenne, département de Tivaouane dans la région de Thiès.

Depuis 1987, Dame pratique la RNA en préservant les jeunes pousses dans son champ de 10 Ha qu'il a hérité de son défunt père et sur lequel il cultive de l'arachide, du niébé, du mil, de la pastèque, du bissap etc...

Il a pris connaissance de la RNA suite à une vaste initiative locale de reboisement de leur village afin de lutter contre la dégradation apparente des ressources et la baisse de productivité des sols. En effet, les habitants de Khatre Sy ayant pris conscience de la forte de dégradation des ressources, notamment de l'absence d'arbres qui favorisait l'érosion des sols, ont initié le reboisement. C'est ainsi que la plus part des agriculteurs ont commencé à adopter la RNA en laissant pousser les arbres qui se trouvaient sur leurs parcelles. De plus en 1992, avec l'appui du PREVINOPA, ils ont mis en place un comité villageois de développement dirigé par Dame Diop lui-même pour l'application d'une convention locale pour la gestion des ressources forestières du village. C'est par la suite, en 2008, avec le soutien de l'ICRAF, que la mise en défens a été appliquée sur plus de 50 ha.

Actuellement Dame Diop, fort de son expérience et de son engagement envers le reverdissement, constitue

une référence dans le domaine pour les agriculteurs de la région, mais aussi de la sous régions. Il a ainsi eu a collaboré avec beaucoup d'organismes de recherche et de développement, notamment IED-Afrique, et à participé à des rencontres nationales et internationales sur la promotion de la RNA. Il collabore aussi avec les radios rurales en animant des émissions pour une large diffusion des activités de leur comité et sensibiliser ses collègues sur les bonnes pratiques qui favorisent le reverdissement.

Bien conscient des avantages de la RNA, Dame nous explique qu'elle permet de lutter contre l'érosion, qu'elle donne un effet de microclimat au sein de son champ, qu'elle donne aussi un ombrage pour se reposer et que la famille profite du bois. Des arguments qui, selon lui, doivent convaincre les paysans à adopter cette pratique. Il nous renseigne qu'avec la RNA, il a vu ses rendements s'améliorer, comme c'est le cas avec le Niébé, qui lui donne 40 à 50 Kg de graine, le mil qui lui donne une production d'1 tonne sur sa parcelle au lieu de 400 à 500 kg produites en moyenne ailleurs.

Pour une bonne promotion de la RNA et une meilleure gestion des ressources forestières de leur localité, Dame est entrain d'élargir le CVD aux autres villages de la communauté rurale. Pour y arriver il effectue des tournées dans les villages voisins et partage son expérience. Son ambition est de convaincre les autres agriculteurs de la nécessité de mettre en place un puissant comité qui fédérera sept (7) villages et qui prendra en charge la promotion et la vulgarisation de la pratique de la RNA, mais aussi consolidera la convention locale sur la gestion des ressources forestières.

En outre, «ce comité permettra de lutter plus efficacement contre les vols de bétail qui constitue un problème majeur dans la localité» nous dit-il.

Selon lui, la RNA constitue un excellent moyen pour améliorer la productivité des sols et préserver les ressources forestières. Cependant, il pense que pour une meilleure prise en charge de la RNA et une mise à l'échelle efficace, il faudrait que les autorités se rapprochent d'avantage des populations locales pour échanger avec elles, afin de connaître leurs besoins réels pour pouvoir les accompagner.

par Souleymane Cissé

**M. Oumar Diaw, Conseiller technique au Ministère
de l'environnement et du Développement durable :
« Des messages simples et bien ciblés pour une appropriation
des pratiques agro-forestières »**

Oumar DIAW est ingénieur des Eaux & Forêts et conseiller technique au ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Dans cette interview accordée à l'équipe de rédaction d'« Arbre et culture », M. Diaw nous fait la situation de ce qui se fait au niveau du ministère de l'Environnement et du Développement Durable en matière de promotion de la pratique de l'agroforesterie.

A&C : M. Diaw, si on fait une mise en situation, pouvez vous nous donner une idée sur le cadre politique et juridique en matière d'agroforesterie ? D'abord est ce que un tel instrument existe ?

Le Sénégal s'est toujours doté d'un cadre juridique organisant et encadrant la gestion des ressources naturelles, en général, et des ressources forestières, en particulier et ce depuis la période coloniale. Après l'indépendance de notre pays en 1960, cette même politique de conservation des ressources forestières et fauniques s'est poursuivie suivant ces mêmes axes. C'est en 1965 que fut édicté le premier Code forestier

du Sénégal indépendant avec l'adoption de la Loi N° 65 - 23 du 09 février 1965 et son Décret d'application N° 65 - 078 du 10 février 1965.

Face aux situations de menaces sur les écosystèmes forestiers, l'Etat du Sénégal engagea alors des actions de restauration du milieu naturel avec une consolidation du dispositif de conservation à travers la révision du code forestier de 1965 et l'adoption d'une nouvelle loi forestière [Loi N° 74 -46 du 18 juillet 1974 pour la foresterie et le Code de la chasse fut modifié par la Loi N° 86- 04 du 24 janvier 1986 et le Décret N° 86 - 844 du 14 juillet 1986 portant application du code de la chasse et de la protection de la faune].

A&C : Pouvez- vous nous décrire de manière sommaire le cadre juridique et institutionnel dans le domaine de l'agro-foresterie ?

La législation forestière et les récentes stratégies développées par le Ministère en chargé des forêts ne visent qu'à promouvoir une gestion durable des ressources naturelles en permettant à chaque acteur de jouer pleinement sa partition en tenant compte de la



fragilité actuelle de nos écosystèmes et des différents éléments naturels (l'eau, le sol, les végétaux et la faune), tout en respectant les engagements souscrits par notre pays au niveau international à travers les traités et conventions signés et ratifiés.

En résumé, le cadre juridique et institutionnel se perçoit à travers le code forestier qui a subi beaucoup de mutations pour l'adapter aux contextes environnemental, social, économique et politique de notre pays. Il en va de même pour la stratégie et/ou la politique nationale en matière de foresterie dont la dernière en date est le document de Politique Forestière du Sénégal couvrant l'horizon 2005-2025. Ce document met un accent tout particulier sur les rôles des collectivités locales, de la société civile et du secteur privé dans la GRNE.

Ce qu'il faut retenir c'est que notre pays a beaucoup capitalisé sur les expériences passées pour en tirer des enseignements en vue d'améliorer la gestion des ressources forestières face à l'avancée de la désertification dont la complexité requiert des méthodes innovantes de gestion qui devait nécessairement intégrer la participation des populations.

A&C : Où en sommes-nous en matière de promotion des pratiques de l'agroforesterie, au niveau central?

La promotion de l'agroforesterie est au centre des préoccupations du ministère notamment le service forestier. Par exemple, la Lettre de Politique du Secteur de l'Environnement et des Ressources Naturelles (LPERRN, 2009-2015) révisée retient dans son objectif stratégique N°2 : «l'intensification de la lutte contre la tendance actuelle à la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles dans le respect des conventions internationales y afférentes». Dans l'axe d'intervention N°1, le ministère entend « lutter contre la déforestation et la dégradation des terres ». Beaucoup d'activités liées à l'agroforesterie sont également pris en considération. Celle-ci demeure incontournable dans la lutte contre la dégradation des terres et la gestion des eaux et des sols.

Il faut dire qu'au Sénégal, certaines communautés traditionnelles, cas des Sérères avec le Kadd (Acacia albida), ont longtemps pratiqué cette forme d'intégration de l'arbre aux cultures et possèdent des connaissances avérées dans ce domaine. En somme, l'agroforesterie est une bonne pratique qui contribue pour beaucoup à l'atteinte des objectifs pour le développement durable.

A&C : Y'a-t-il des projets ou programmes agro-forestiers déjà réalisés et comment ces projets/programmes ont-ils été capitalisés ?

Le dernier grand projet agro forestier dénommé « Projet Agro forestier de Diourbel ou PAGF 2 » a pris fin très récemment, je crois en 2009. Un document de capitalisation des acquis du projet a été élaboré par la Direction du projet sous le leadership éclairé du Colonel Moumar GUEYE. Une autre phase est en gestation et devrait intervenir, si le financement est acquis, dans le Département de Mbacké.

Mais avant cela, il y'a eu beaucoup d'autres projets agro-forestiers (PRECOBA, PREVINOBA, PROBOVIL, etc.) qui ont donné des résultats très satisfaisants aux populations qui expriment toujours le besoin d'avoir ces types d'investissement.

A&C : Quelle a été la place des communautés dans ses projets ?

Les communautés occupent une place prépondérante dans la mise en œuvre de ces activités qui généralement se déroulent dans leurs terroirs villageois. Les interventions forestières se font pour les populations et par elles – mêmes sur la base de leurs besoins et priorités exprimés lors des diagnostics participatifs.

Les populations ont tiré des avantages multiples de ces projets & programmes au point que certaines communautés, comme c'est le cas des populations bénéficiaires du PAGF 1 et 2, ont interpellé leurs députés pour plaider en leur faveur, au niveau du Parlement, pour la continuation des activités du projet. Les populations maîtrisent généralement les techniques acquises durant la phase de projet, mais il leur faut des fonds de roulement pour leurs exploitations. A ce niveau, il faut encore améliorer le renforcement organisationnel des populations pour qu'après le retrait du projet elles puissent compter sur elles-mêmes pour pérenniser les activités.

A&C : Quand on parle d'agro foresterie, il y'a certainement plusieurs acteurs. Existe-t-il un cadre qui permet à tous les ministères d'échanger sur l'agro forestiers comme domaine transversal ?

Tous les acteurs institutionnels, à travers leurs organisations professionnels au niveau national, régional ou local, interviennent dans la mise en œuvre des projets et programmes initiés par les directions techniques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD).

Les projets et programmes établissent des cadres de concertations, jusqu'au niveau local, permettant ainsi à tous les participants venant des collectivités locales, des organisations de producteurs, des organisations communautaires de base, des ONG, des services étatiques, des partenaires techniques et financiers de définir ensemble les orientations, de suivre la mise en œuvre et d'évaluer ensemble les résultats atteints. Malheureusement, ces cadres d'échanges disparaissent avec la fin de cycle de projet.

Il faut également saluer l'initiative de certaines collectivités locales, notamment les Conseils Régionaux de Fatick et de Kaolack, qui ont mis en place des cadres de concertation bien structurés dans le domaine de l'environnement et des ressources naturelles.

Au niveau national, il existe quelques cadres de concertation comme le Conseil Supérieur pour la Gestion des Ressources Naturelles et l'Environnement (CONSERE) et la Commission Nationale du Développement Durable (CNDD) qui permettent d'échanger sur toutes les questions liées à l'environnement et au développement durable de manière globale et, en particulier, la gestion des ressources naturelles. Je ne suis pas au courant d'un cadre de concertation spécifiquement dédié à l'agroforesterie. Mais, il pourrait en exister si le besoin se fait sentir et que les acteurs le demandent.

A&C : Actuellement, on voit une réelle volonté des agriculteurs et des exploitants forestiers à s'impliquer dans la gouvernance des ressources forestières. Pensez-vous qu'ils sont assez outillés pour prendre en charges la gestion des ressources naturelles ? Et quelle doit être leur place dans le dispositif institutionnel et juridique dans la gestion des ressources forestières ?

Je dois dire que le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable attache une importance au rôle primordial que doivent jouer ces acteurs dans l'exécution de toutes les initiatives nationales liées à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Son crédo est l'action sur le terrain, vu l'ampleur des défis qui nous attendent par rapport à la dégradation avancée de nos ressources naturelles.

Par conséquent, la vision de Monsieur El Ali HAIDAR repose sur la primauté de l'action que doivent singulièrement mener tous les villageois et acteurs ruraux. Les techniciens du ministère doivent appuyer et

accompagner ces acteurs et ne pas se substituer à eux. Vous comprenez donc ce shift dans la nouvelle conduite des affaires du MEDD qui doit d'avantage reposer sur une approche participative totale et sincère. A toutes fins utiles, le ministère se doit de renforcer les capacités des acteurs en vue de mieux les outiller pour une prise en charge de toutes les questions concernant l'environnement et les ressources naturelles.

A&C : A votre avis, que faudrait-il pour une meilleure diffusion des pratiques agro-forestières comme la RNA ?

Il faudra que les acteurs saisissent véritablement bien les défis et enjeux actuels de la dégradation des ressources naturelles dans notre pays et les dangers et risques que nous courrons tous si aucune action d'envergure n'est entamée dans l'immédiat. Chaque acteur doit jouer son rôle et sa partition mais dans une parfaite synergie d'action.

Certes la volonté existe mais les réponses jusqu'ici apportées pour inverser les tendances négatives de péjoration climatique et de désertification sont insuffisantes par rapport aux nombreux défis. En plus, en l'absence de synergie et de concertation entre acteurs les actions menées ne peuvent produire les effets et impacts attendus. Pour cela, comme vous l'avez posé, il faut des cadres de concertation souples et opérationnels pour une mise en œuvre cohérente des stratégies développées.

Il faut aussi donc une bonne stratégie d'information et de communication, bien ficelée mais aussi bien appliquée, en direction de toutes les couches de la population par le biais de la communication de masse (radio, télévision, journaux) en utilisant les langues nationales ainsi que d'autres supports de communications pour améliorer la prise de conscience sur les problèmes environnementaux ainsi que leurs effets et causes. Avec un bon dispositif d'encadrement des acteurs ruraux, on devrait être en mesure de faire adopter certaines technologies agroforesteries aux populations.

Il nous faut enfin plus de projets et programmes actifs dans le domaine de l'agroforesterie comme du temps du PDDF (1980s) et du PAFS (1993-2004) où des financements importants ont pu être mobilisés pour la mise en œuvre de ces différentes politiques forestières. Actuellement, même si la volonté politique existe, les moyens financiers ne suffisent pas pour couvrir les besoins exprimés par les populations.

propos recueillis par Souleymane Cissé

Partenariat entre IED Afrique et les radios communautaires

Une convention a été signée entre IED-Afrique et trois radios communautaires dans trois (3) communautés rurales à savoir Fissel, Mékhé et Koungoul.

Ce partenariat permettra aux radios communautaires de participer à la mise à l'échelle des pratiques agroforestières en diffusant des émissions et des reportages sur le reverdissement et la RNA en particulier. Les émissions seront diffusées tous les quinze jours et verront la participation des acteurs tels que les groupements paysans, les services des Eaux et Forêts, la recherche, etc. Il sera également question de partager les expériences en matière de RNA afin de vulgariser d'avantage la pratique, mais aussi de discuter les conditions pour une prise en charge des pratiques locales de la part des autorités.

Organisation de visites d'échange entre agriculteurs

Ces visites ont pour objectif principal de mettre en relation les différentes initiatives et accompagner les agriculteurs dans l'adoption de bonnes pratiques.

Ainsi, les initiatives dispersées un peu partout au Sénégal auront l'occasion d'échanger leurs expériences et cela permettra aussi de constituer un noyau d'acteurs de la RNA, ce qui aidera par la suite à la mise en place d'une plateforme nationale sur les pratiques d'agroforesterie.

Organisation du forum national sur l'agroforesterie du 28 au 30 Mars 2013 à Mboédiène



La rencontre sera sous le thème : « Place des pratiques Agro-forestières comme la régénération naturelle assistée dans le cadre institutionnel et juridique du Sénégal ». Le forum verra la participation du réseau de parlementaires, mais aussi de chercheurs, des services techniques de l'Etat, des professionnels des médias et les agriculteurs.

Elle permettra de sensibiliser des parlementaires sur les bonnes pratiques paysannes pour le reverdissement afin d'impulser le débat national pour une prise en compte des pratiques locales telles que la RNA dans les politiques publiques en matières de gestion des ressources naturelles. Le forum permettra également la mise en place d'une plateforme nationale sur les pratiques agro-forestières.



**UICN/ ACDI : Atelier de Formation REDD - Renforcement des capacités des OSC
avec des outils appropriés, pour un plaidoyer efficace dans le domaine de la REDD**

Douala, du 28 Février 2013 au 02 Mars 2013

Dans le cadre du projet « Meilleure participation des parties prenantes du Bassin du Congo dans les activités REDD+ aux niveaux national, sous-régional et international » financé par l'ACDI, l'UICN organise du 28 février au 02 mars, à Douala, un atelier de formation à l'intention des groupes cibles de la société civile. L'objectif étant de les renforcer avec des outils appropriés, pour un plaidoyer efficace dans le domaine de la REDD.

Pour de plus d'informations, bien vouloir contacter : JEPANG Camille, Camille.Jepang@iucn.org

**Conférence internationale sur les forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition,
du 13 au 15 Mai à Rome, FAO**

La conférence internationale sur les forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition augmentera la compréhension du rôle crucial que les forêts, les arbres dans les exploitations et les systèmes agro-forestiers, peuvent jouer en améliorant la sécurité alimentaire et la nutrition des populations rurales, notamment dans les pays en développement. Elle proposera des moyens d'intégrer ces connaissances dans les décisions sur les politiques forestières aux niveaux national et international.

Plus d'infos : <http://www.fao.org/forestry/food-security/fr/>



Publication : Guide to investing in locally controlled forestry”, Dominic ELSON, 2012

- ISBN 978-1-84369-882-1 Ce guide pour l'investissement dans la foresterie locale contrôlée, est un ouvrage publié par le Growing Forest Partnerships en association avec la FAO, IIED, UICN, The Forest Dialogue et la Banque Mondiale.

cet ouvrage constitue un outil pour une action pratique et montre l'efficacité d'une foresterie localement contrôlée par les entreprise et qui prend compte toutes les parties prenantes.

Pour le télécharger en anglais : <http://www.fao.org/partnerships/forest-farm-facility/35609-05b586aa7d9c0ba8d84abd8df52f310a6.pdf>



Publication : « Situation des forêts du monde 2012 », FAO, 2012 ISBN 978-92-5-207292-8

Cette dixième édition de Situation des forêts du monde aborde la question du rôle des forêts dans l'histoire de l'humanité et met en évidence les liens étroits qui existent entre l'exploitation de la forêt et le développement économique et social, et entre une destruction continue des forêts et le déclin économique.

Pour le télécharger : <http://www.fao.org/docrep/016/i3010f/i3010f.pdf>

Arbréculture

Bulletin bimestriel d'information sur les pratiques agroforestières

Ce bulletin est publié dans le cadre du programme Africa Regreening Initiative (ARI)
avec l'appui financier du FIDA et du CIS VU



*Vous souhaitez partager une expérience, un point de vue,
un événement sur l'agroforesterie, ce bulletin est le vôtre.*

Envoyez vos contributions à:

Mamadou Fall : mfall@iedafrique.org, Souleymane Cissé : cissesouleye@iedafrique.org

Les propos et opinions exprimés dans ce bulletin n'engagent que les auteurs de la publication



Contacts

IED Afrique 24, Sacré Coeur 3, BP 5579 Dakar Fann - SENEGAL
Téléphone : (221) 33 867 10 58 - Télécopie : (221) 33 867 10 59
Courriel : contact@iedafrique.org - Site web : www.iedafrique.org